

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le lundi 13 janvier 2014 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Emond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour.

2014-01-R4633 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2014-01-R4634 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Emond appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 2.1 Adoption du procès-verbal du 11 novembre 2013
- 2.2 Adoption du procès-verbal du 2 décembre 2013
- 2.3 Adoption des comptes payés et à payer de la période
- 3.1 Parole au public et période de question
- 4.1 Demande municipalité de Bois-Franc – Bornes fontaine sèche
- 4.2 Compte rendu inspection avertisseurs de fumées
- 5.1 Nomination membre du conseil pour différents comités
- 5.2 Demande avocat dossier carrière sablière
- 5.3 F.Q.M. – Formation comportement éthique obligatoire
- 5.4 CSHBO – Appui cours réparation armes à feu (armurerie)
- 5.5 Appui ville de Lévis – relation du travail dans le domaine construction
- 5.6 Lac Ste-Marie – Demande appui Ville de Warwick
- 5.7 Pakwaun 2014 – Demande de commandite
- 5.8 Me Jean Trépanier – Achat local (pour info)
- 5.9 Poste Canada – Protocole de service postal canadien
- 5.10 Suicide détour – Demande de don
- 5.11 TVG – Guide touristique 2014
- 5.12 Rencontre mercredi 15 janvier pour budget
- 5.13 Avis de motion – Règlement code d'éthique et de déontologie
- 6.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 6.2 Vérification pour ajout de trottoir Boul. Desjardins
- 7.1 Loisirs
- 8.1 Environnement
- 9.1 Aménagement et urbanisme

VARIA

10. Autres correspondances – Demande contribution financière
Centre Jean-Bosco
11. Parole au public et période de questions.
12. Levée de l'assemblée

Adoptée.

2014-01-R4635 Adoption procès-verbal du 11 novembre 2013

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2013 soit adopté tel que déposé

Adoptée.

2014-01-R4636 Adoption du procès-verbal du 2 décembre 2013

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

2014-01-R4637 Adoption des comptes payés et à payer de la période

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à émettre des chèques concernant les comptes payables pour un montant de 38306.85\$.

Adoptée.

2014-01-R4638 Demande rencontre Bois-Franc pour bornes sèche

ATTENDU QUE pour se conformer au schéma de couverture de risques incendie la municipalité d'Egan-Sud doit faire installer des bornes sèches sur son territoire ;

ATTENDU QUE la municipalité a des difficultés de trouver des endroits propices pour installer ces bornes sèches ;

ATTENDU QU' après vérification, nous pourrions en installer une près du territoire de la municipalité de Bois-Franc ;

ATTENDU QUE suite à quelques discussions avec les membres du conseil de la municipalité de Bois-Franc, ceux-ci se sont montrés intéressés afin de voir les possibilités à l'installation d'un dispositif commun ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande soit faite à la municipalité de Bois-Franc afin d'organiser une rencontre à ce sujet avec la présence de M. Sylvain Pépin de la MRCVG vers le mois de février 2014.

Adoptée.

ANNOTATION NO : 1

Les membres du conseil demandent à l'inspecteur municipal un compte rendu des inspections des avertisseurs de fumées dans les résidences de la municipalité. Le conseil lui demande de vérifier également si des résidents possèdent des réservoirs de gaz et/ou d'oxygène et combien doivent se déplacer en fauteuil roulant afin de mettre ces informations dans leur dossier en cas d'urgence.

2014-01-R4639 Nominations des conseillers différents comités

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les nominations des membres du conseil sur les différents comités de la municipalité soit adopté :

- M. Neil Gagnon : Siège sur tous les comités
- M. Patrick Feeny : Aménagement et urbanisme
Environnement
Hygiène du milieu
- M. Ronald Bernatchez : Voirie
Agriculture
- M. Pierre Laramée : Loisirs 1^{er} représentant
Bibliothèque et culture
- M. Jeannot Émond : Hygiène
Incendie et sécurité
Aéroport 2^{ième} représentant
- M. Jean-René Martin : Maire suppléant
Aéroport 1^{er} représentant
Incendie et sécurité
- M. Yvan St-Amour : Loisirs 2^{ième} représentant

Adoptée.

2014-01-R4640 Demande avocats pour dossier carrière sablière

ATTENDU QUE la municipalité possède un règlement no : 2009-07 décrétant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques :

ATTENDU QUE le droit payable par un exploitant de carrière ou de sablière est calculé en fonction de la quantité, exprimée en tonne métrique (*mètre cube*), de substances, transformées ou non, qui transitent à partir de son site et qui sont des substances assujetties au présent règlement;

ATTENDU QU' il est pourvu aux besoins du fonds par un droit payable par chaque exploitant d'une carrière ou d'une sablière située sur le territoire de la municipalité et dont l'exploitation est susceptible d'occasionner le transit, sur les voies publiques municipales, des substances assujetties au présent règlement;

ATTENDU QUE Michel Lacroix construction inc. est visé par ce règlement et qu'il refuse de payer ce droit à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le dossier de Michel Lacroix construction inc. soit remis aux avocats de la municipalité afin que les droits payables à celle-ci soit acquittés.

Adoptée.

2014-01-R4641 Formation F.O.M.

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les conseillers suivants soient autorisés à participer à une formation obligatoire pour les élus concernant le code d'éthique et de déontologie qui se tiendra à Maniwaki le 3 mai prochain. L'inscription pour cette formation sera au coût de 741.59\$ taxes comprises.

Adoptée.

2014-01-R4642 Appui à CSHBO Maintien cours de réparation d'armes à feu (armurerie) au CFP Vallée-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT que le CFP Vallée-de-la-Gatineau offre le seul cours complet de réparation d'armes à feu au Canada ;

CONSIDÉRANT que le CFP dispose d'équipements à la fine pointe de la technologie pour offrir cette formation ;

CONSIDÉRANT que ce cours, créé en 1987, jouit d'une excellente réputation et a permis la formation de réparateurs et réparatrices d'armes à feu partout au Québec et au Canada ;

CONSIDÉRANT les nombreuses démarches entreprises par la CSHBO depuis 2002 suite aux premières interventions du MELS relativement à la possible abolition du programme d'armurerie ;

CONSIDÉRANT que malgré ces démarches, la CSHBO aurait été informée, en juin 2013, de la décision d'abolir ce programme pour le début de l'année 2014-2015 ;

CONSIDÉRANT que le maintien de tout programme est essentiel au maintien et au développement de la Vallée-de-la-Gatineau ;

CONSIDÉRANT les départs anticipés à la retraite d'armuriers et d'armurières et les besoins de relève dans ce domaine, tant au niveau régional, provincial que national ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Emond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- Le conseil de la municipalité demande au ministre de l'éducation, du Loisir et du Sport d'annuler la décision d'abolir le Programme d'études Réparation d'armes à feu (DEP 1489) actuellement offert par le Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;
- Le maintien de cette formation permettre également le maintien des autres formations actuellement offertes et à venir au CFPVG ;

- Copie de cette résolution soit envoyée à de Direction de la formation professionnelle du MELS, à monsieur Stéphane Bergerons, ministre responsable de la région de l'Outaouais et à Mme Stéphanie Vallée, députée de Gatineau.

Adoptée.

2014-01-R4643 Appui Ville de Lévis – Amendement en matière de relation du travail dans le domaine de la construction

CONSIDÉRANT la résolution CV2013-03-78 adoptée par le Conseil de la Ville de Lévis le 6 mai 2013;

CONSIDÉRANT l'appui donné à cette résolution par le conseil de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau le 1^{er} octobre 2013;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud appui le conseil de la Ville de Lévis afin de requérir du gouvernement du Québec un amendement législatif visant à inclure les municipalités au paragraphe 8 de l'article 19 de la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre* pour leur permettre de réaliser des travaux sur leurs bâtiments avec les mêmes pouvoirs en ce domaine que les commission scolaires et les établissements publics du réseau de la santé.

Adoptée.

2014-01-R4644 Club Richelieu la Québécoise – Demande de commandite

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire un don au Club Richelieu la Québécoise pour l'organisation de la Pakwaun 2014 au montant de 140.00\$ pris à même les budgets discrétionnaires des membres du conseil.

Adoptée.

2014-01-R4645 Auberge du P'tit Paradis – Demande de soutien pour Suicide détour

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire un don à l'organisme Suicide détour de Maniwaki pour leur levée de fonds au montant de 140.00\$ pris à même les budgets discrétionnaires des membres du conseil.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Pierre Laramée, conseiller au siège numéro trois, à la Municipalité d'Egan-Sud, donne avis de la présentation d'un règlement portant le numéro 2014-018 – Pour édicter les normes applicables aux membres du

Conseil municipal d'Egan-Sud – Code d'éthique et de déontologie en matière municipale.

La lecture du règlement ne sera pas nécessaire étant donné que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et qu'une copie du règlement a été immédiatement remise aux membres du conseil municipal présents et remise aux autres au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture (art. 445 C.M.)

2014-01-R4646 Demande baisse de vitesse Route 105

CONSIDÉRANT que la Route 105 appartient au Ministère des Transports et que cette route a évolué au cours des années pour devenir un milieu bâti à vocation commerciale et résidentielle ;

CONSIDÉRANT que la topographie de plusieurs intersections limitant le champ de visibilité pour les conducteurs automobiles ;

CONSIDÉRANT que de nombreux commerces sont construits sur cette portion de la route avec leur stationnement de l'autre côté de cette dite route ;

CONSIDÉRANT l'absence d'accotement sécuritaire pour les piétons ;

CONSIDÉRANT que cette route est très fréquentée par tout type de véhicule routier et ce à une vitesse au-delà déjà permise ;

CONSIDÉRANT la demande des citoyens et commerçants à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter au Ministère des Transports une demande à l'effet de diminuer la limite de vitesse de la zone de 70 km/h à 50 km/h, de la zone de 90 km/h à 70 km/h et de débiter la zone de 90 km/h après le commerce BMR Martel et Fils situé au 120 Route 105 ou Le Journal La Gatineau situé au 130 Route 105.

Adoptée.

2014-01-R4647 Demande contribution financière Centre Jean Bosco

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire un don au centre Jean Bosco au montant de 140.00\$ pris à même les budgets discrétionnaires des membres du conseil afin d'encourager et supporter les athlètes qui ont été présélectionnés et qui représenteront la Vallée-de-la-Gatineau aux Jeux Nationaux de Vancouver.

Adoptée.

2014-01-R4648 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 20 h30.

Adoptée.

M. Neil Gagnon, maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière